

Communiqué de presse

Berne, le 11 avril 2024

L'UTP dit oui à la loi sur un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables

Le 9 juin prochain, la population suisse est appelée à voter sur le référendum contre la loi sur l'électricité décidée par la Confédération et le Parlement. Les transports publics nécessitent passablement d'électricité pour faire circuler leurs véhicules, alors que les besoins sans cesse croissants demandent d'augmenter rapidement la production électrique indigène à partir d'énergies renouvelables. L'Union des transports publics a par conséquent décidé de défendre le oui et de rejoindre le comité œuvrant en ce sens.

Fin septembre 2023, le Parlement a accepté la loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables, parfois abrégée loi sur l'électricité, à de larges majorités (177:19 au Conseil national, unanimité au Conseil des États). Le nouveau cadre législatif contribue largement à garantir l'approvisionnement en électricité en Suisse et à ce que le pays atteigne les objectifs climatiques qu'il s'est fixés d'ici 2050.

L'Union des transports publics (UTP) partage l'avis du Conseiller fédéral Albert Rösti, selon lequel seule la nouvelle loi sur l'électricité permettra à moyen terme de développer rapidement les capacités de production de courant renouvelable en Suisse. En effet, la demande à la hausse requiert d'augmenter rapidement cette production, en particulier en hiver. La loi sur l'électricité crée la base pour tirer davantage d'électricité de l'eau, du soleil, du vent et de la biomasse.

Concrètement, la loi sur l'électricité permet la réalisation de seize projets liés à l'hydroélectricité et de projets solaires et éoliens d'importance nationale. Elle mise donc pleinement sur le courant indigène et soutient des projets pouvant assurer l'approvisionnement en particulier en hiver. Cela revêt une grande importance parce que les transports publics – malgré leur excellente efficacité énergétique – nécessitent beaucoup d'électricité. Les besoins de la branche croîtront d'ailleurs encore à l'avenir du fait du passage recherché des véhicules diesel à des bus électriques.

Menant ces réflexions, le comité de l'UTP a décidé de se prononcer en faveur de l'acceptation de la loi et de s'engager au sein du comité de l'aeesuisse, l'association faîtière de l'économie des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Renseignements

Floriane Moerch, porte-parole de l'UTP pour la Suisse romande
porte-parole@utp.ch | 031 359 23 32